

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

**DISTRICT DE MONTRÉAL
N°: 500-06-001424-254**

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)**

Melki PAUL, personne physique, résidant et domiciliée au [REDACTED]

ET

Isaac HODGINS, personne physique, en sa qualité de tuteur de son fils L.H. résidant et domicilié au [REDACTED]

DEMANDEURS

C.

**OpenAI, Inc.
OpenAI Global, LLC
OpenAI GP, LLC
OpenAI HoldCo, LLC
OpenAI Holdings, LLC
OpenAI OpCo, LLC
OAI CORPORATION,
OpenAI Startup Fund GP I, LLC
OpenAI Startup Fund I, L.P.,
OpenAI Startup Fund Management, LLC**

LES DÉFENDERESSES

**DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE D'AUTORISATION
D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE, AJOUTER UN DEMANDEUR ET
AJOUTER DE NOUVELLES PIÈCES**
(Art. 585 C.p.c.)

**À L'HONORABLE JUGE CATHERINE PICHÉ, J.C.S., SIÉGEANT DANS LE
DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL, LES DEMANDEURS EXPOSENT
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Le 8 octobre 2025, la demanderesse Melki Paul a déposé une Demande d'autorisation d'exercer une action collective contre les défenderesses.
2. Dans le cadre de cette Demande d'autorisation, la demanderesse cherche à être nommée représentante pour le compte du groupe suivant :

All natural persons residing in Québec who, since May 25, 2023, have used the services or applications of OpenAI or its affiliated corporations, and whose personal information related to such use has been collected, used, and/or disclosed in a manner that is not in compliance with the law, or any other class as may be determined by the Court.

3. Le 17 novembre 2025, les avocats des défenderesses ont notifié leur réponse aux avocats des demandeurs et aucune autre procédure n'a été déposée de part et d'autre à ce jour.
4. Suivant analyse et enquête, les demandeurs souhaitent modifier la Demande d'autorisation afin d'apporter certaines précisions qui faciliteraient l'identification des membres du groupe et la compréhension du recours proposé.
5. Les demandeurs souhaitent notamment modifier la définition du groupe proposé afin d'y distinguer un groupe principal ainsi qu'un sous-groupe visant les utilisateurs âgés de moins de quatorze (14) ans.
6. Ce faisant, les demandeurs proposent la définition suivante :

Main Class

All natural persons residing in Quebec who have used the Defendants' web and/or mobile platforms since May 25, 2023, and whose personal information has been collected, used, communicated and/or otherwise processed by the Defendants from May 25, 2023, until the date of the judgment on the application for authorization.

(hereinafter the "**Class**")

Subclass

All natural persons residing in Quebec who were under 14 years of age at the time of using the Defendants' web and/or mobile platforms since May 25, 2023, and whose personal information has been collected, used, communicated and/or otherwise processed without the express authorization of the holder of parental authority or tutor from May 25, 2023, until the date of the judgment on the application for authorization.

(hereinafter the "**Subclass**"), for greater certainty, the Subclass forms part of the Class.

or any other class to be determined by the Court.

7. Les demandeurs souhaitent également ajouter Isaac Hodgins, en sa qualité de tuteur de son fils mineur, à titre de demandeur et représentant afin d'assurer une représentation adéquate des intérêts du sous-groupe.
8. Les demandeurs souhaitent également apporter des précisions quant aux préjudices allégués, ainsi que quant aux conclusions recherchées, afin de faciliter la compréhension de la Demande d'autorisation et l'analyse du Tribunal.

9. Les demandeurs souhaitent également modifier et compléter la preuve au soutien de la Demande d'autorisation, incluant l'ajout de nouvelles pièces, la mise à jour de certaines pièces déjà produites, ainsi que leur renumérotation, notamment en raison de l'ajout du sous-groupe.
10. Les modifications proposées sont sérieuses, visent à protéger les membres putatifs et ne créent pas une nouvelle demande.
11. L'intérêt des membres putatifs milite en faveur des modifications proposées, notamment afin d'assurer une représentation adéquate des mineurs de moins de quatorze (14) ans et d'éviter la multiplication de recours distincts portant sur des questions similaires.
12. L'ajout du sous-groupe et du demandeur Isaac Hodgins vise à assurer une représentation adéquate des intérêts des mineurs de moins de quatorze (14) ans, dont la situation juridique en matière de consentement soulève des considérations distinctes, et permet que l'ensemble des questions communes relatives à ces utilisateurs soit traité dans le cadre du présent recours, évitant ainsi la nécessité de procédures distinctes.
13. Il est dans l'intérêt d'une saine administration de la justice d'autoriser cette demande de modification.
14. La présente demande est bien fondée en fait et en droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente demande ;

AUTORISER le dépôt de la Demande d'autorisation d'exercer une action collective modifiée, incluant l'ajout d'un demandeur, l'ajout d'un sous-groupe, les modifications aux préjudices allégués, aux conclusions recherchées, datée du 16 février 2026 ;

LE TOUT, sans frais.

À Montréal, le 16 février 2026



TWIN LISBET INC.

Me Amal Sebt

Avocate pour les Demandeurs

79 rue Bresoles, Bureau 111

Montréal, Québec, H2Y 1V7

Telephone: (514) 993 6920

Telecopier: (579) 279 8845

Email: sebtiamal@twinlisbet.com

DECLARATION SOUS SERMENT
(Articles 106 C.p.c.)

Je, soussignée, **Amal SEBTI**, avocate exerçant ma profession au 79 rue Bresoles, Bureau 111 Montréal, Québec, H2Y 1V7, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'avocate des demandeurs dans la présente instance;
2. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

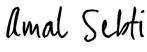
Déclaré sous serment devant moi
À distance,
le 16 février 2026

Signé par :

A3844179D4D94EC...

Commissaire à l'assermentation pour le
district judiciaire de Montréal,
Nouzha Khalifi, #246114

Signé à distance, le 16 février 2026

Signé par :

E0512972EC0645A...

Amal Sebti, Avocate

Objet: NOTIFICATION PAR COURRIEL // Demande pour permission de modifier la demande d'autorisation d'exercer une action collective, ajouter un demandeur et ajouter de nouvelles pièces // Melki Paul v. OpenAI, Inc. als. SCM #500-06-001424-254

Date: lundi 16 février 2026 à 16:57:52 heure normale de l'Est nord-américain

De: Amal Sebti

À: Harding, Jessica, Brabander, Kristian, Kisembo, Michée

Pièces jointes: image001[89].png, DEMANDE_PERMISSION_MODIFIER.pdf

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC SIÈGE DE MONTRÉAL	COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile)
N°: 500-06-001424-254	MELKI PAUL ET ISAAC HODGINS <i>Demandeurs</i> C. OPENAI, INC. OPENAI GLOBAL, LLC OPENAI GP, L.L.C. OPENAI HOLDCO, LLC OPENAI HOLDINGS, LLC OPENAI OPKO, LLC OAI CORPORATION OPENAI STARTUP FUND GP I, LLC OPENAI STARTUP FUND I, LLC OPENAI STARTUP FUND MANAGEMENT, LLC <i>Défenderesses</i>
BORDEREAU DE NOTIFICATION BORDEREAU DE TRANSMISSION (art. 133 et 134 C.p.c.)	

Expéditrice : Me Amal Sebti, Avocate Procureur de la Partie Demanderesse - TWIN LISBET INC. 79, rue de Brésoles, Bureau 111Montréal (Québec), H2Y 1V7 sebtiamal@twinlisbet.com Tél. : +1 514 993 6920 Bureau : +1 514 656 5383 #102 Fax : +1 579 279 8845	Destinataire : Me Jessica Harding, Avocate Procureur de la Partie Défenderesse - OSLER, HOSKIN & HARTCOURT LLP. 1000 de la Gauchetière, bureau 1100, Montréal, Québec, Canada , H3B 4W5 jharding@osler.com 514 904-8128 Me Kristian Brabander, Avocat Procureur de la Partie Défenderesse - OSLER, HOSKIN & HARTCOURT LLP. 1000 de la Gauchetière, bureau 1100, Montréal, Québec, Canada , H3B 4W5
---	---

DATE DE L'ENVOIE : 16 février 2026

NATURE DE L'ACTE DE PROCÉDURE :

Demande pour permission de modifier la demande d'autorisation d'exercer une action collective, ajouter un demandeur et ajouter de nouvelles pièces 5 pages.

--

Amal SEBTI

Lawyer | Avocate

Membre des Barreaux du Québec et de l'Ontario | Member of the Bars of Québec and Ontario

TWIN LISBET

79 rue de Brésoles

Montréal, (Québec)

H2Y 1V7, Canada

sebtiamal@twinlisbet.com

T [+1 514.993.6920](tel:+15149936920)

F [+1 438.375.4979](tel:+14383754979)

TWIN LISBET 

Site Web : <https://www.twinlisbet.com>

Confidentiality Notice: This email, including any attachments, is confidential and may contain privileged information. Any unauthorized use, disclosure, or distribution is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please notify us immediately and delete this message and any attachments from your system. No waiver of confidentiality or privilege is intended by any inadvertent transmission.

Avis de confidentialité : Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est confidentiel et peut contenir des renseignements protégés par le secret professionnel. Toute utilisation, divulgation ou diffusion non autorisée est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez-nous en informer sans délai et supprimer ce message ainsi que toute pièce jointe de votre système. La transmission involontaire de ce message ne constitue pas une renonciation à la confidentialité ni au privilège.

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2026-PROC-00059203

Date et heure de transmission : 2026-02-16 17:00:23

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001424-254

Titre : Demande pour permission de modifier la
demande d'autorisation d'exercer une action
collective + notification par courriel

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

500-06-001424-254

(ACTION COLLECTIVE)
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

MELKI PAUL
-ET-
ISAAC HODGINS

c.

OPENAI, INC.
OPENAI GLOBAL, LLC
OPENAI GP, L.L.C.
OPENAI HOLDCO, LLC
OPENAI HOLDINGS, LLC
OPENAI OPCO, LLC
OAI CORPORATION
OPENAI STARTUP FUND GP I, LLC
OPENAI STARTUP FUND I, LLC
OPENAI STARTUP FUND MANAGEMENT, LLC

Demandeurs

Defenderesses

DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER
UNE ACTION COLLECTIVE, AJOUTER UN DEMANDEUR ET
AJOUTER DE NOUVELLES PIÈCES
(Art. 585 C.p.c.)



Law firm.
Cabinet d'avocats.

Me Amal Sebti
TWIN LISBET INC.
Avocats

79 rue Bresoles, Bureau 111
Montréal, Québec, H2Y 1V7
Email : sebtiamal@twinlisbet.com
Telephone : (514) 993 6920
Fax : (579) 279 8845

N° de dossier : 10022025
Code Impliqué : BT1993